

**SEANCE DU 03 AVRIL 2017**

**DELIBERATION N° 14**

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 22  
Votants : 29

Pour : 29  
Contre : /  
Abstentions : /

**Objet : Mise à jour  
du tableau des  
emplois**

L'an deux mil dix-sept, le trois avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 28 mars 2017

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, M. EVENE, C.ORDONNES, JM.BAGNERES-PEDEBOSCQ, M.LORDON, JD BONNOME, S. PUYO, C.DUFOUR, A.VALOT, C.DUPIN, N.DAUGA, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, M.DUBROCA, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), G.MOSCHETTI (pouvoir à MJ ROQUES) A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), J.DARRIGADE (pouvoir à G.LASSABE), G.ELGART (pouvoir à J.DOS SANTOS), C.MARTIN (pouvoir à JP CRESPO) P.FAVRAUD (pouvoir à J.DUBOURDIEU),

Secrétaire de séance : MJ ROQUES

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la mise en œuvre du protocole relatif aux Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations a eu plusieurs conséquences sur les différents cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale et plus particulièrement sur les agents appartenant à la catégorie C.

Ainsi, afin de tenir compte :

- D'une part, des modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale et notamment les nouvelles dénominations de certains grades,
- D'autre part de la nécessité de supprimer un emploi d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe suite au départ en retraite d'un agent du service Enfance-Jeunesse (emploi déjà pourvu par un précédent recrutement sur le grade d'ATSEM de 1<sup>ère</sup> classe, ancienne dénomination),

Considérant l'avis rendu par le Comité Technique dans sa séance du 6 décembre 2016,

Monsieur le Maire propose d'actualiser le tableau des emplois tel que présenté en annexe.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

. **Décide** d'adopter le tableau actualisé des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe.

**Pour extrait certifié conforme**

**Boucau, le 4 avril 2017**

**Le Maire,**

**Francis GONZALEZ**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 05/04/2017

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/04/2017